

Négociations salariales dans le BTP

La Capeb évoque une "polémique enfantine"

Mercredi soir, la FRBTP a annoncé son intention de ne pas signer les négociations annuelles obligatoires (NAO) dans le secteur du BTP, tout en demandant à ses entreprises d'appliquer cet accord et la hausse de 2,2 % (1,8 % sur l'année) des salaires au 1^{er} mars.



Si la Capeb s'est félicitée de la position adoptée par la FRBTP, elle a en revanche peu goûté les déclarations du conseil d'administration (Cyrille Rickmounie, président de la Capeb/photo d'archives L-Y.L).

Si la Capeb s'est félicitée de cette attitude, elle a en revanche peu goûté les déclarations du conseil d'administration de la FRBTP (lire notre édition de la veille). "La Capeb souhaite apporter un démenti au communiqué des représentants des industries du BTP à La Réunion, démenti sur le prétendu chantage sur la gestion des mandats au sein des institutions de la branche", explique Cyril Rickmounie, président de la Capeb. Ce dernier évoque une "polémique enfantine" servant uniquement à justifier la posture de la FRBTP dans ce dossier. Il pointe également du doigt les "méthodes" utilisées par la fédération au moment d'étudier les revalorisations salariales dans le secteur. "À plusieurs reprises, et cette année ça été encore le cas, la Capeb a regretté cette méthode qui ne "colle" pas à sa vision de développement du secteur d'activité."

Pourtant, à écouter Cyril Rickmounie, la FRBTP a reçu fin mars la confédération afin de partager les responsabilités au sein de la Caisse des congés payés et de la Cellule économique du BTP en marge des NAO. Une visite pendant laquelle la Capeb avait affirmé à la FRBTP son intention de revaloriser les salaires à hauteur de 1,8 %. "La Capeb regrette l'attitude des majors du BTP qui cherchent systématiquement la polémique pour justifier leur posture au lieu de travailler pour l'intérêt et le développement de la branche", conclut Cyril Rickmounie. J.D

La FEDOM interpelle le gouvernement sur les délais de paiement

ENTREPRISE. La Fédération des entreprises Outre-mer (Fedom), qui représente environ 120 000 entreprises, a demandé hier au gouvernement des "mesures concrètes" sur les délais de paiement des factures dues aux entreprises ultramarines, qui "ne cessent de s'allonger depuis plusieurs années." Ces retards de paiement "constituent un handicap majeur pour le développement économique et pour l'emploi", déplore la Fedom dans un communiqué. "L'heure n'est plus aux annonces et aux réunions de travail", ajoute-t-elle expliquant que, fin 2018, la ministre des

Outre-mer avait évoqué des "outils concrets", mais "il ne se passe rien." Un courrier a été envoyé aux ministres de l'Économie Bruno Le Maire, des Outre-mer Annick Girardin et des Collectivités territoriales Sébastien Lecornu, car "c'est un sujet crucial qu'ils avaient promis de régler", a précisé la Fedom. Selon la fédération, le "délai global moyen" de paiement est de "97 jours en Martinique", mais ce délai peut atteindre "pour certaines communes plusieurs années." Une grande entreprise du BTP de Martinique a ainsi constaté que sur un chiffre

d'affaires annuel de 9 millions d'euros, 7,5 millions étaient non encaissés à cause des retards de paiement, a précisé la Fedom. "Les entreprises, tout particulièrement les PME/TPE, se retrouvent dans de graves difficultés de trésorerie qui ont pour conséquences non seulement une augmentation des prix de l'entreprise pour anticiper un retard de paiement, mais aussi, souvent, le non-paiement des cotisations sociales ou des obligations fiscales", explique la Fedom, qui évoque aussi "un frein à l'embauche de salariés" et "une disparation des entreprises les plus fragiles."

La Réunion labellisée "communauté French Tech"

INNOVATION. Une reconnaissance de plus pour la filière numérique de La Réunion ! Suite de l'appel à candidatures lancé en décembre 2018, la Mission French Tech a donné mercredi le nom des 13 capitales French Tech, des 38 communautés en France et des 48 à l'international. Ce label est valable pour 3 ans renouvelable. C'est un pas de

plus pour notre île qui avait été labellisée French Tech en juillet 2016 en e-santé. Outre-mer, La Réunion a été labellisée communauté French Tech tout comme la Polynésie française. Pour devenir une communauté, il était nécessaire de réunir au moins 4 entrepreneurs capables de fédérer 50 autres start-up. "Les communautés French Tech sont des nœuds rassemblant les fon-

dateurs de start-up, investisseurs, employés et autres parties prenantes de l'écosystème des start-up. Ces communautés partagent la vision de l'action publique French Tech, la déploient au niveau local et veulent jouer un rôle prépondérant dans la réalisation de ses objectifs à l'échelle mondiale, en favorisant les échanges et les rencontres." E.M

Made in Réunion
Un territoire, des réussites
2,80€ | Mars 2019

DÉCHETS ET RECYCLAGE
LA RÉUNION À LA RUE

Le tri sélectif existe depuis une dizaine d'années sur l'île. Si la collecte progresse depuis 2010, trop de ressources valorisables finissent enfouies ou dans la nature. Pour que le recyclage devienne un réflexe, les comportements doivent changer. A commencer par celui des collectivités et des entreprises.

RETROUVEZ VOTRE MAGAZINE EN KIOSQUE

CLICANOO
Ils sont déjà 200 000 utilisateurs

(RE)DÉCOUVREZ VOTRE APPLICATION

NOUVEAU DESIGN!

Découvrez toute l'actu de la réunion
www.clicanoo.fr **clicanoo**